

Ce dernier effet s'obtient et se contrôle par des résumés où les élèves, reprenant une à une et dans leur ordre les diverses parties d'une étude faite, s'en forment une idée générale et précise. Cette idée, rappelée sous la forme où elle a été produite, doit toujours commencer la leçon qui fait suite. Dans cet exercice plus que dans aucun autre, les instituteurs sont exposés à prendre des mots fidèlement reproduits pour des expressions de connaissances acquises. Les élèves d'ailleurs sont prompts à répondre qu'ils comprennent ; mais il ne faut y croire que dans des conditions bien assurées. On a lieu d'être satisfait lorsque, dans la signification générale du résumé, les enfants démêlent les cas de la vie pratique où il peut être appliqué. Il reste aux maîtres de formuler, de montrer le mode d'application.

Dans l'enseignement, en effet, les maximes, les règles, les recommandations ne sont, en quelque sorte, que le côté spéculatif, et parfois même deviennent inutiles. Il faut, après avoir établi des principes, en assurer l'application correcte et régulière. C'est la partie la plus laborieuse dans l'art d'enseigner, et c'est peut-être la moins cultivée. Dans toutes les écoles, on veut des leçons sèves, des devoirs soignés et bien faits ; mais en est-il beaucoup où l'on pense à donner la clef d'un travail aisé et méthodique ?

Toutes les parties de notre être sont susceptibles d'habitudes, l'âme comme le corps, la sensibilité comme l'activité, le sentiment comme la mémoire. La répétition des mêmes actes augmente l'aptitude au point que ce qui d'abord avait été difficile finit par s'exécuter presque sans qu'on y fasse attention. L'habitude fait aussi qu'on trouve souvent des charmes aux choses qui ont commencé par être les plus désagréables. Toutefois, la pratique constante des préceptes de la classe ne tarderait pas à tourner à la routine si les instituteurs n'y prenaient garde. Les habitudes bonnes ou mauvaises, ont le commun inconvénient d'affaiblir le libre arbitre et d'en diminuer l'empire. On pourrait donc, en cherchant l'élève docile et fidèle à suivre l'enseignement donné, aboutir à l'enfant-machine, qui agirait sans avoir la conscience réfléchie de sa conduite.

Exercices de syntaxe

SUR LE PRONOM.

1. Il n'y a rien au monde à quoi^o la probité ne soit préférable.—Les arbres donnent leurs fruits chacun en sa^o saison.

• A quoi ; qui, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées ; quoi a pour antécédent rien.

• Sa saison ; chacun, après le régime direct (fruits) demande son, sa, ses.

2. De nous quatre vous êtes le seul qui puisse^o juger de ce cas.—Quiconque^o se vante de tout savoir n'est souvent qu'un ignorant.

• Qui puisse ; qui précédé d'un adjectif déterminé, a pour antécédent un nom sous-entendu : le seul homme qui puisse.

• Quiconque, signifiant celui qui ou qui que ce soit qui, n'est jamais suivi de qui.

3. Les hommes doivent se secourir les uns les autres^o.—Quoique nous n'attendissions que l'un des deux frères, ils vinrent l'un et l'autre^o.

• Les uns les autres, parce qu'il y a réciprocity, et au pluriel parce que l'on parle de plus de deux personnes.

• L'un et l'autre, point de réciprocity, et l'on ne parle que de deux personnes.

4. Le pays d'où^o je viens est un des plus fertiles de la France.—Catherine de Médicis était jalouse de son autorité, et elle le^o devait être.

• D'où, s'emploie pour exprimer la sortie d'un lieu, d'un pays.

• Le^o ait être ; le pronom « le » représentant un adjectif est invariable.

5. La persévérance vient à bout de tout : les gouttes d'eau creusent à la longue le rocher sur lequel^o elles tombent.

• Sur lequel ; qui, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées.

6. Il est tellement sûr de la réussite de cette affaire, qu'il prend sur lui^o l'événement.—L'ennemi prit position près du bois et y resta^o jusqu'au soir.

• Sur lui : lui, en parlant des personnes ; soi, pour les choses, et pour les personnes représentées par un terme vague, un pronom indéfini, comme, on, chacun, personne, etc.

• Y resta : au lieu de « la garda » ; le pronom « le » ne peut représenter un nom qui n'est pas déterminé, excepté si ce nom est qualificatif.